



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 25/03/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 15

*relative à la modification du nom du parcours-type en Licence professionnelle
mention Aménagement paysager Conception, Gestion, Entretien à
la faculté de d'administration et communication*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

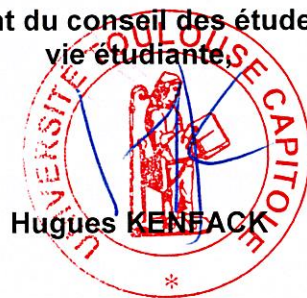
Vu la charte des examens en vigueur,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve le changement d'intitulé du parcours-type de la Licence professionnelle mention Aménagement paysager Conception, Gestion, Entretien parcours-type Administration et gestion des entreprises du Paysage.

Ainsi à compter de 2025-2026, le parcours-type s'intitulera Management, Gestion, Organisation des entreprises du paysage.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**



Hugues KENFACK